

## COMMUNIQUÉ

# L'Association de produits de consommation spécialisés appuie le nouveau projet de loi sur la qualité de l'air

**Ottawa, 19 octobre 2006** – L'Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS) a souligné qu'elle appuyait le nouveau projet de loi du gouvernement fédéral sur la qualité de l'air déposé ce matin au Parlement.

« Nous approuvons vivement le projet de loi et appuyons le gouvernement fédéral dans ses efforts pour améliorer et assurer la santé et la sécurité des Canadiens et protéger leur environnement », a souligné Madame Shannon Coombs, directrice générale de l'ACPCS.

« Notre association et ses membres corporatifs ont hâte de travailler de concert avec le gouvernement dans le cadre de son programme environnemental, surtout sur les précisions à apporter à la réglementation proposée afin d'assurer que les Canadiens puissent continuer à avoir accès à des produits de consommation sûrs et efficaces ».

-30-

**Contact** : Shannon Coombs, directrice générale, 613-232-6616, poste 18

---

L'ACPCS est une association professionnelle nationale représentant les fabricants de produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux établissements. Elle a pour mission de renforcer la capacité de ses 40 entreprises membres de mener leurs affaires équitablement, efficacement et en respectant les règles de l'éthique. Pour cela, l'Association favorise la coopération dans l'industrie et elle donne une voix nationale à ses membres pour communiquer et créer d'efficaces partenariats avec les gouvernements, d'autres intervenants et le grand public.